

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ECOLE**

_ SEANCE DU VENDREDI 07 FEVRIER 2014 _

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 18 octobre 2013 en présence des personnes suivantes :

*En qualité de représentants de l'éducation nationale :

Mme Marie-Claire SAADODDINE - Conseillère Pédagogique

* En qualité de représentants de l'école :

M. Thierry ROLAND

Mme Christelle GRIVEAU

Mme Pascaline BREDIF

Mme Anne SALLIOT

Mme Blanca TURPIN

Mme Magali DA SILVA MAIA

M. Julien CHAILLOU

* En qualité de représentants de la mairie :

M. Benoit BAROT

M. Alain REMODEAU

Mme Karine BOURGOIN

Mme Karine CARRE

*En qualité de personnels municipaux :

Mme Geneviève LAIZÉ

* En qualité de représentants élus des parents d'élèves :

Mme Tania POITEVIN

Mme Charline STEGER

M. Jérôme SIMON

Mme Alexandrine ROUABLE

Mme Hélène LAGOGUEY

Mme Sandra MOREL

Mme Nadine SALDANA

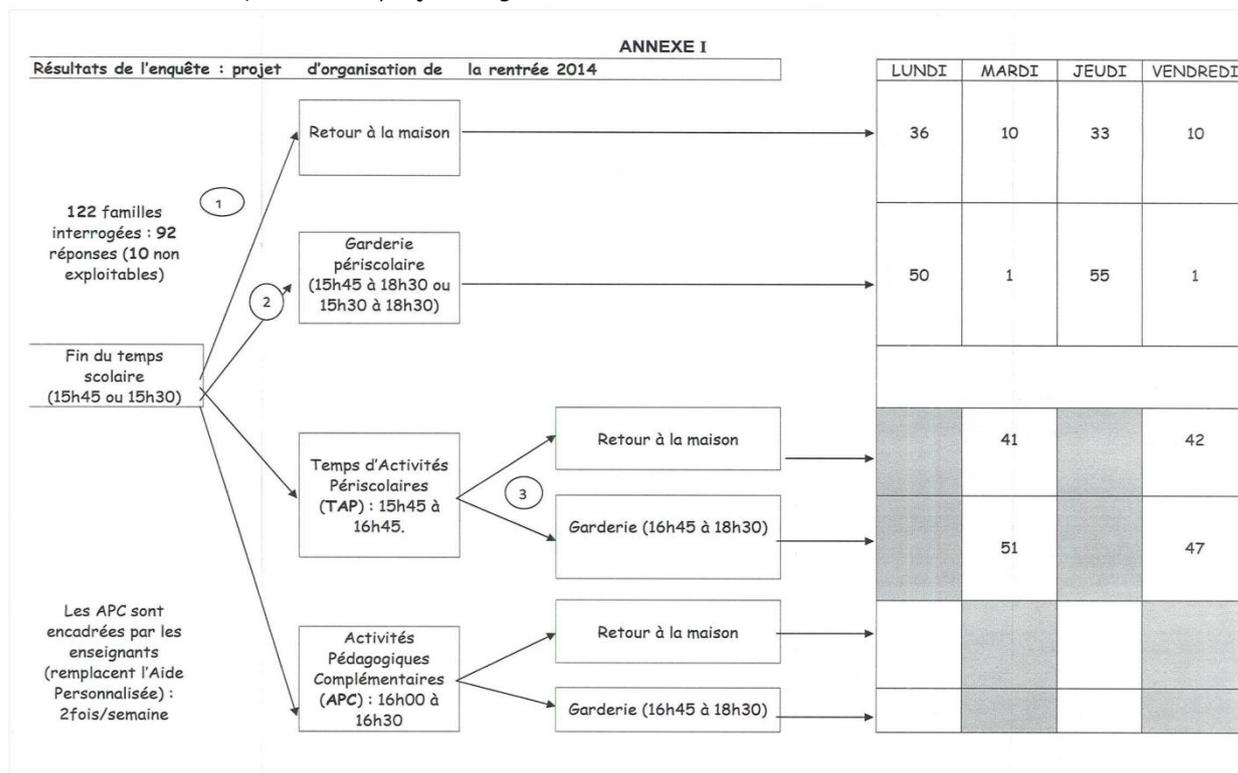
Sont excusées Mmes BRISTEAU, LORIDAN - enseignantes , Mme ETAVARD - DDEN (déléguée départementale de l'Education Nationale)

Ordre du jour :

- **Réforme des rythmes scolaires.**
- **Projet changement de matériel de la salle informatique.**
- **Activités pédagogiques : école et cinéma, projet « monstres » avec un artiste, semaine astronomie pour le cycle III, écriture d'un conte collectif, intervention du SMIPE en GS-CP et en CLIS, bilan des activités autour du goût en maternelle, exposition sur les monstres.**
- **Bilan financier : marché de Noël, photos, opération chocolats de Noël.**
- **Travaux dans l'école**
- **Réponses aux questions soulevées par les familles.**

I - Réforme des rythmes scolaires :

Résultats de l'enquête sur le projet d'organisation de la rentrée 2014.



Après plusieurs concertations entre la municipalité et l'équipe enseignante (depuis mars 2013), il a été établi l'emploi du temps suivant :

RYTHMES SCOLAIRES

(Ecole) APC (Activités Pédagogiques complémentaires)

(Mairie) TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Ouverture du portail : 8h35 - 8h45 et 13h35 - 13h45

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
(Mairie) Garderie	7h30 - 8h35	7h30 - 8h35	7h30 - 8h35	7h30 - 8h35	7h30 - 8h35
(Ecole) enseignement	8h45 12h00	8h45 12h00	8h45 12h00	8h45 12h00	8h45 12h00
(Mairie) Cantine	12h00 13h35	12h00 13h35		12h00 13h35	12h00 13h35
(Ecole) enseignement	13h45 15h45	13h45 15h45		13h45 15h45	13h45 15h30
(Mairie) TAP	15h45 18h30	15H45 15H45 16H45 16H45		15h45 18h30	15H30 15H30 16H30 16H30
(Mairie) Garderie	15h45 18h30	16h45 18h30		15h45 18h30	16h30 18h30
(Ecole) APC	16h00 - 16h30			16h00 - 16h30	

Ce nouvel emploi du temps, en conformité avec la réforme des rythmes scolaires, a été soumis pour avis aux membres du conseil d'école. Ci-dessous le résultat du vote :

11 personnes POUR 3 personnes CONTRE 1 abstention

Toutefois, la municipalité se réserve la possibilité de réajuster cet emploi du temps.

Les principaux changements :

- Réduction du temps d'enseignement journalier de 45 minutes.
- Début de l'enseignement à 8h45 au lieu de 9h00 actuellement.
- Augmentation de la pause méridienne d'un quart d'heure pour permettre une meilleure organisation des deux services de cantine.
- Fin de l'enseignement à 15h45 tous les jours (sauf le vendredi 15h30), au lieu de 16h30 actuellement.
- Ecole le mercredi matin jusqu'à midi.
- 2 heures de TAP (temps d'activités périscolaires) par semaine, de 15h45 à 16h45, réparties en 1 heure le mardi et 1 heure le jeudi.

Ce nouveau planning permet de concentrer le temps d'enseignement le matin, le moment de la journée où les enfants sont le plus efficient.

Les Temps d'Activités Périscolaires :

Le coût annuel de la mise en place des TAP est estimé, par la municipalité, entre 150 et 200 euros par enfant.

Il n'est pas prévu de demander une participation financière aux parents d'élèves pour le moment.

Les inscriptions se feront à l'avance pour une durée déterminée (vraisemblablement par période, entre les vacances).

Voici la liste des activités susceptibles d'être proposées pendant les TAP :

Aide aux devoirs, Musique, Lire et faire lire, Judo, Informatique, Jeux de société, Ateliers créatifs, Langues, Projection de film, Tricot, Boule de fort, E.P.S. avec par exemple du tir à l'arc..., Activités en collaboration avec l'association « Habitus »...

Les activités se dérouleront dans les salles de classe, sous les préaux, à la bibliothèque, dans la salle informatique, dans l'espace modulaire ainsi que dans la cour de l'école. La mairie envisage le recrutement de plusieurs personnes pour l'encadrement

La mise en place d'une aide aux devoirs pendant ces périodes de TAP est à l'étude.

Remarques et questions posées par les parents concernant les changements de rythme :

1. Remarques :

- Cette réforme creuse les inégalités entre enfants, les communes n'ayant clairement pas les moyens.
- Il faudrait une harmonisation au niveau national pour cet aménagement du temps.
- Cette réforme ne facilite pas l'articulation vie privée /vie publique.
- Le mercredi matin est clairement un choix difficile pour les parents qui travaillent tous les deux.
- Si les enseignants terminent à 15h45, les échanges au quotidien seront plus rares avec les parents.
- Le choix du mercredi matin est ridicule pour les maternelles.

2. Questions :

- **Le fait d'avancer l'horaire d'entrée en classe le matin augmente le temps de présence à l'école. Cela est-il bien respectueux des rythmes scolaires ?** 15min plus tôt le matin, c'est moins tôt que l'heure actuelle du début du soutien. Les enseignants ont toujours dit que les enfants étaient plus disponibles pour les apprentissages le matin, d'où l'horaire du soutien. La réforme n'est pas faite pour réduire le temps de présence à l'école, mais pour répartir de façon plus optimale le temps d'enseignement sur la semaine. Ne pas confondre « temps de présence » et « temps d'enseignement ».
- **Pourquoi l'horaire de sortie des classes du vendredi est-il différent du reste de la semaine ?**
Le temps d'enseignement hebdomadaire est de 24 heures, réparties sur 9 demi-journées. Il y avait donc 15 minutes à retirer. Il a paru plus logique de proposer une fin des classes plus tôt le vendredi, afin d'arranger le plus grand nombre.
- **Les APC (activités pédagogiques complémentaires, actuellement soutien) sont-elles obligatoires et qui désignent les enfants ?**
Non, les APC n'ont pas de caractère obligatoire et ce sont les enseignants qui déterminent les enfants qui en ont besoin.
- **Pourquoi mettre le soutien en fin d'après-midi, contradictoire avec les propos tenus jusqu'à maintenant ?** En commençant l'école à 8h45, on ne peut plus mettre le soutien le matin, cela ferait vraiment trop tôt. Le fait de mettre le soutien en fin d'après-midi permet également d'inclure une aide aux devoirs dans les APC.
- **Le mercredi midi : y-aura-t-il un service de garderie ? un service de cantine ? un ramassage pour le centre aéré d'Ambillou ?**
Cela reste envisageable sauf pour la cantine, Magali travaillant ailleurs le mercredi midi.
- **Les TAP peuvent-ils être concentrés le mercredi matin, pour avoir des activités plus longues par exemple ?** Non, ceci est légalement impossible, la loi exige 4 journées $\frac{1}{2}$ d'enseignement (9 demi-journées) par semaine.
- **Un ramassage est-il envisagé le mercredi midi ?** Compétence qui relève de la Communauté de communes, un ramassage existait quand il y avait école le samedi matin, donc cela paraît possible.
- **Pourquoi les TAP ne sont pas placés en début d'après-midi tous les jours pour que la journée se termine à 16h30 ?** Difficile pour la municipalité de trouver des intervenants en milieu de journée pour seulement 45 min. Moins difficile d'organiser seulement deux périodes de TAP en fin d'après-midi.
- **Les TAP seront-ils payants ?** Il n'en est pas question pour l'instant, mais la municipalité informe le conseil que d'une façon ou d'une autre, il faudra trouver les fonds.
- **Les TAP ne doivent-ils pas être journaliers et obligatoires ?** La loi impose la mise en place de 3h de TAP par semaine, c'est chose faite : 15min chaque midi (soit 1h) et 2h les mardis et vendredis.
- **Le temps de repos des petits, durant l'après midi, va-t-il être réduit ?** Non, la sieste et le temps calme seront maintenus dans les mêmes conditions qu'actuellement.
- **Le tarif de la garderie va-t-il augmenter à la prochaine rentrée scolaire ?** Cela n'a pas encore été décidé à ce jour, mais c'est une possibilité qui n'est pas écartée.
- **Y-aura-t-il une récréation l'après-midi ?** Cela n'est pas prévu pour l'instant.
- **Etant donné le nouvel emploi du temps, la mise en place d'un goûter le matin est-il envisageable ?** Non, incohérence avec la politique gouvernementale sur l'hygiène nutritionnel de l'enfant. Toutefois, il n'est pas interdit aux parents de glisser un encas dans le sac à dos de leurs enfants.
- **Une réunion publique sera-t-elle organisée afin d'informer les parents d'élèves des différents changements pour la rentrée prochaine ?** Cela n'est pas prévu à ce jour.
- **Un nouveau report est-il envisageable ?** Non.
- **La nouvelle équipe municipale sera-t-elle tenue de suivre le projet accepté par l'équipe actuelle ? ...**
- **Cas particulier des enfants de la CLIS ?** Les horaires de ramassage des taxis seront alignés sur les horaires scolaires. Donc, si les parents souhaitent inscrire leurs enfants aux TAP, ils devront venir les chercher à l'école.

II - Projet changement de matériel de la salle informatique :

Grâce à la récupération d'unités centrales du laboratoire « Pfizer », la salle informatique est dorénavant équipée de douze nouveaux postes de travail. Il était également nécessaire de remplacer le serveur dans cette salle, c'est chose faite pour la somme de 514 euros (250 euros de la coopérative scolaire et 264 euros de la mairie), acheté auprès de l'entreprise « Micro C1 Plus Informatique ».

Le C.A.R.M, dispositif de l'Education Nationale assurant l'installation de réseau, est venu début février afin de mettre en place ce nouveau matériel et la salle informatique est désormais opérationnelle. Dix autres unités centrales, également récupérées, seront réparties dans les classes.

III - Activités pédagogiques :

- Ecole et Cinéma : La première séance de projection s'est très bien déroulée avec pour le cycle 2 : « La ruée vers l'or » et pour le cycle 3 : « Tomboy ». Pour la prochaine projection, il est prévu un film d'animation : « Azur et Asmar », pour les cycles 2 et 3.
- Projet « monstres » avec un artiste : Dans le cadre de ce projet, il a été prévu de mettre en valeur les piliers du préau en les décorant sur le thème des monstres. Pour cela, un contact avait été pris avec M. Tellier Loïc, un artiste (par l'intermédiaire de « la Douve » à Langeais). Ce dernier était emballé par le projet. Un devis a été réalisé et s'élève à 1734,26 euros. Malheureusement, ce monsieur vient d'avoir des soucis de santé qui l'empêcheront d'intervenir dans ce projet. Toutefois, le projet n'est pas remis en cause mais se voit restreint, de ce fait.
- Semaine astronomie pour le cycle 3 : Les élèves de CE2 de M. Chaillou et ceux de la classe de CM1-CM2 ont participé à une action astronomie, menée de la façon suivante : trois séances animées par un intervenant au sein de l'école et une séance, durant une après-midi et une soirée, à l'observatoire de Tauxigny pendant laquelle les enfants ont pu : visiter une maquette à échelle du système solaire, bénéficier d'une séance au planétarium et faire une observation du ciel. Parallèlement à cette action, les enfants ont travaillé en classe sur le système solaire, ils ont observé le soleil avec différents instruments, fabriqué un cadran solaire et un planiciel. Le retour de cette expérience est excellent, cela a plu aux petits comme aux grands.
- Ecriture d'un conte collectif : L'écriture du conte progresse, il est actuellement chez M. Chaillou entre les mains des élèves de CE1-CE2. Tous les enfants de l'école sont réunis à chaque passage du conte, d'une classe à une autre, afin de les informer de l'évolution de l'histoire.
- Intervention du SMIPE en GS-CP et en CLIS : Une première intervention a eu lieu pour les élèves de GS-CP et en CLIS, mais la deuxième a été reportée. Les élèves travaillent actuellement autour du recyclage et du tri.
- Activités autour de goût : Les enfants de maternelle ont participé à une « période du goût ». Durant cette période, ils ont été sensibilisés aux goûts de divers aliments, en s'appuyant sur le thème des *couleurs*. Le bilan est positif, avec dans l'ensemble, une bonne participation des parents.
- Exposition sur les monstres : Elle a eu lieu à la bibliothèque du 16 au 22 janvier dernier. Très bonne exposition qui a beaucoup plu. Malgré un temps d'exposition assez court (une semaine seulement) les enfants en ont bien profité. La prochaine aura lieu du 20 au 27 mars 2014, sur les loups.
- A noter également la venue, le jeudi 27 mars 2014, d'intervenants de l'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-dentaire), auprès des classes de CP, pour une sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire.

IV - Bilan financier :

- Photos : bénéfice de 901 euros. Nouvelle formule prévue pour l'année prochaine avec le même photographe.
- Marché de Noël : bénéfice de 548,10 euros.
- Chocolats de Noël : bénéfice de 368,28 euros. Remerciements particuliers à une maman qui en a fait profiter son entreprise, et ainsi pu effectuer une importante commande.

V - Travaux dans l'école :

Dans la classe de PS-MS : il est prévu de remplacer la moquette, qui recouvre la structure de jeu en bois de cette classe, par du liège ou un autre matériau plus sain.

Dans la classe de GS-CP : Changement du tableau prévu et installation d'un bloc multiprises pour pouvoir brancher les ordinateurs.

Dans la cour : remplacement des tôles des auvents sinistrés par la grêle de l'année dernière (coût : 1500 euros).

Autour de l'école : installation d'un panneau indicateur de l'entrée côté « petite porte » rue des Pins et mise en place de pots de fleurs remplis de sable, pour les mégots, aux deux entrées de l'école.

A noter : la pause, fin janvier, d'un défibrillateur sous le préau de l'école (coût pour la mairie : 1800 euros).

VI - Remarques et questions des parents (autres sujets que la réforme des rythmes scolaires)

- Les poux : le nombre d'enfants porteurs augmentent, que va faire l'école ? **Une spécialiste viendra à l'école pour faire des prélèvements (en effet, les souches deviennent plus résistantes) et proposera une liste de produits efficaces et pas trop onéreux.**
- Il est arrivé que je dépose mon enfant non malade et que je le récupère le soir à la garderie malade. A quoi servent les fiches de renseignements ? **Les fiches de renseignements sont utilisées très souvent pour appeler des parents d'enfants malades, nous n'avons pas pour habitude de garder des enfants malades à l'école.**
- A plusieurs reprises, j'ai récupéré mon enfant avec des coups, des grosses bosses et on ne m'a pas averti ? **Nous avons un formulaire que nous utilisons pour informer les parents d'un accident, d'une chute n'ayant pas nécessité l'intervention des services d'urgence. Toutefois, les enfants ne viennent pas toujours le dire et il peut arriver que des informations ne soient pas toujours transmises.**
- Merci pour l'activité astronomie.
- Amélioration au niveau des WC des petits, plus de mauvaises odeurs quand on arrive le matin.
- Marché de Noël au foyer, très positif
- Un enseignant au portail le matin, très positif.
- Chocolats de Noël très bons.
- Belles photos et prix intéressants.
- Très bon projet autour du goût pour les maternelles.

L'ordre du jour étant épuisé, M. ROLAND clôture la réunion à 21h00.

Pour la Mairie :

Pour les représentants de parents d'élèves :

Pour l'école :

ANNEXE I

Résultats de l'enquête : projet d'organisation de la rentrée 2014

